

Les « pirates » de l'antenne ont gagné leur pari

Il est midi, le feu d'artifice hertzien du 14 juillet peut commencer. Les sans-antennes, ces télé de quartier reniées par le ministère de la Culture et le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), ont décidé de prendre ce qu'ils appellent « la Bastille audiovisuelle ». Toute la journée, la direction technique du CSA et les quelque six télévisions associatives qui ont décidé de pirater les fréquences libres vont jouer au chat et la souris. Explications.

Ondes sans frontières ouvre timidement le bal. Rue d'Aligre, XII^e arrondissement. Onde sans frontières fait le grand saut. Pas de direct, pas de plateau, une diffusion en boucles de reportages déjà mis en boîte. A l'entrée du local, une télévision retransmet des images furtives aux passants agréablement surpris. Au bout de la rue, un camion de Télé Diffusion France (TDF), à l'intérieur, quatre personnes du CSA. Premier constat de cette « police des ondes », la diffusion est illégale. Pièce à conviction à dénicher ? L'émetteur qui arrose avec difficulté le quartier du marché d'Aligre et au passage perturbe sérieusement la diffusion de la Cinquième et de M 6. Ondes sans frontières avait pourtant caché son trésor au sous-sol. La direction technique du CSA, habitué à ce genre d'enquête audiovisuelle, le débusque sans problème. Pas de saisie néanmoins, la diffusion peut continuer.

Télé Bocal parfaitement rodée. 14 h 55, cité Aubry XX^e arrondissement. Antenne dans cinq minutes. Talkie-walkie en main, Richard Sovied, le directeur de Télé Bocal, court joyeusement dans tous les sens. Sur le plateau, on reconnaît



RUE D'ALIGRE, XII^e, HIER. L'équipe d'Ondes sans frontières a choisi la rue comme lieu de reportage. (Photo LP/Alain AUBOIROUX.)

Serge Halimi, journaliste au « Monde diplomatique », auteur de l'essai « Les nouveaux chiens de garde », un pamphlet grinçant sur le monde des médias. Egalement présent, mais en coulisse, la direction du CSA qui arrive tout juste des studios d'Ondes sans frontières. Quelques policiers en civil sont également sur le plateau. Même constat, même jeu de piste pour trouver l'émetteur. Sans surprise, Télé Bocal n'a bien entendu pas les autorisations nécessaires pour émettre en toute impunité. Le CSA vient de trouver les fameux émetteurs. Une découverte accueillie sous un tonnerre d'applaudissements. Pour Télé Bocal, la journée

est chargée. Diffusion d'une série dont l'action se passe dans le XX^e arrondissement, micro trottoirs dans le courant de l'après-midi, il faudra peut-être improviser en fin de journée. « Tu ne veux pas chanter en direct à 19 heures ? » demande Richard à une figure du quartier qui passe devant les studios. La chanteuse amatrice accepte. Et sans play back s'il vous plaît. Richard est aux anges, il vient de boucler sa grille de programme.

Télé Plaisance en avance. Télé Plaisance diffuse quotidiennement et clandestinement depuis deux ans. Pour cet embastillage symbolique du ministère de la Culture et du CSA,

Navarro, le fondateur, directeur, animateur de cette télé du XIV^e arrondissement a concocté un programme de musique électronique et un mix d'images. Jusqu'à vingt heures, plus de 1000 foyers vont ainsi vibrer au son « de cet MTV nouvelle génération ». La direction du CSA n'est pas encore arrivée sur les lieux. Le jeu de piste s'annonce néanmoins plus difficile. Pas d'adresse précise, le flagrant délit hertzien sera plus compliqué à constater. Idem pour Télé Tolbiac

(XIII^e), Télé Génies (Bastille), Dissensus TV, qui ont carrément choisi d'émettre dans la clandestinité la plus totale. On n'en saura pas plus. Sauf peut-être que ces télévisions de quartier ont remporté hier une victoire symbolique. En début de soirée, aucune saisie n'avait en effet été demandée. Le CSA ayant décidé de fermer les yeux face à ce déferlement de programmes improvisés sur des canaux inexploités.

Grégoire QUEINNEC



CITÉ AUBRY, XX^e ARRONDISSEMENT. Télé Bocal avait choisi d'installer son plateau dans une cour. (Photo LP/Alain AUBOIROUX.)